



# La réforme de la formation professionnelle 2018

## Contexte

- Les partenaires sociaux ont conclu, le 22 février 2018, un Accord National Interprofessionnel (ANI) pour l'accompagnement des évolutions professionnelles, l'investissement dans les compétences et le développement de l'alternance ainsi que sur la réforme de l'assurance chômage. La promulgation de la loi et les décrets d'application devraient intervenir pour le dernier trimestre 2018. Le présent programme sera modifié et adapté en fonction du contenu des textes qui entreront en vigueur.

## Objectifs

- Comprendre la réforme de la formation professionnelle et ses enjeux afin de pouvoir la mettre en œuvre dans son association
- Ne seront abordées que les dispositions relatives à la formation (titre I du projet de loi)

## Programme

- Les étapes de la réforme: de l'ANI à la loi**
  - La chronologie de la réforme
  - Les grandes orientations de l'ANI
  - Philosophie de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel (volet formation) et ses décrets d'application
- La redéfinition de l'action de formation**
- Du plan de formation au plan de développement des compétences**
- Le renforcement du Compte Personnel de Formation (CPF)**
  - Abondement
  - Création du CPF de transition
  - Remplacement du CIF par un "CPF en vue d'un projet de transition professionnelle"
- Le renforcement de l'accompagnement:** rôle du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP)
- La réforme de la gouvernance et de la collecte**
  - France compétences
  - Opérateurs de compétences (anciens OPCAs)
- La contribution unique de formation**
- La refonte de la certification**
  - Refonte des diplômes et des titres
  - Certification des organismes de formation
- La réforme de l'alternance**
  - Apprentissage
  - Professionnalisation

**Date(s) :**  
5 mars 2019

**Lieu :**  
URIOPSS - Marseille

**Durée :**  
1 jour – 7 heures

**Coût :**

- Dirigeants salariés : 275 €
- Dirigeants bénévoles : 198 €

A partir du 2ème inscrit : 99 €/personne

**Public :**  
Président, Directeurs généraux, Directeurs, responsables RH, chargés de formation, chefs de service

**Méthodes pédagogiques :**

- Apports de connaissances
- Echanges avec les participants

**Intervenante :**  
Anne-Lyse COHEN,  
Conseillère technique de l'URIOPSS  
PACA et Corse, formation